

Les Fédérations Syndicales des Cheminots

CGT – UNSA – CFDT

Monsieur François NOGUÉ
Directeur des Ressources Humaines de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75699 Paris cedex 14

Paris, le 07 septembre 2009

Monsieur Le Directeur,

Depuis le début de cette année 2009, au-delà des multiples mobilisations dans les entreprises et les territoires, cinq journées d'actions interprofessionnelles d'ampleur se sont tenues dans le premier semestre afin d'imposer au Gouvernement et au Patronat d'autres réponses que le recul social aux exigences exprimées par une large partie des salariés, des privés d'emplois et des retraités de ce pays.

A la SNCF, à l'appel des quatre organisations syndicales représentatives, les cheminots se sont fortement mobilisés dans le cadre de ce processus revendicatif et sont toujours en attente de véritables réponses. Les problèmes liés au financement du système ferroviaire, en particulier pour ce qui concerne les investissements lourds en matière d'infrastructures, restent posés. Cela situe le niveau de responsabilité des pouvoirs publics pour la sauvegarde et le développement du trafic fret ferroviaire. A l'inverse, à ce jour, non seulement vous ignorez les revendications légitimes des cheminots et n'apportez aucune réponse mais en plus, vous jouez de provocation en accélérant votre politique de démantèlement du service public et du statut des cheminots comme l'expriment 62% des cheminots dans votre baromètre social.

A ce titre, nos Fédérations Syndicales CGT, UNSA, CFDT, conformément à l'article 4-2 du titre II du RH 0826, modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, vous déposez une Demande de Concertation Immédiate.

Les conséquences de la crise, l'accélération des réorganisations et restructurations suscitent mécontentement et interrogations chez les cheminots quant à l'avenir de l'Entreprise Publique SNCF.

Votre politique menée à marche forcée avec notamment la mise en place des EIC, les réorganisations à l'infra V, la création de la branche « Gares et Connexions », l'abandon d'une partie du wagon isolé au fret est de nature à transformer en profondeur l'EPIC SNCF intégré au profit d'une politique de groupe en branches d'activités distinctes.

Sur la politique FRET, les stratégies successives imposées par la Direction entraînent une détérioration sans précédent de cette activité avec des conséquences lourdes sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Nos Fédérations CGT, UNSA, CFDT exigent un changement de la politique du fret et tenant compte de nos propositions alternatives sur l'organisation de la production, les moyens humains, matériels et financiers permettant la pérennité et la relance de cette activité.

En effet, le projet de la Direction n'a pas changé depuis sa première présentation en juin.

Cette politique se traduit également par une dégradation conséquente de l'emploi cheminot par une baisse importante des effectifs, le non-respect de la réglementation du travail, le développement de la précarité avec des conséquences négatives sur les conditions de travail et de vie des cheminots.

Votre objectif d'abaisser les coûts en utilisant les effectifs cheminots comme variable d'ajustement est inacceptable.

Nos Fédérations CGT, UNSA, CFDT exigent que le niveau de recrutement inscrit au budget 2009 soit respecté et qu'une véritable politique de l'emploi soit mise en place, permettant de disposer des moyens humains suffisants pour effectuer la charge de travail dans de bonnes conditions de qualité de service.

Pour ce faire, nous exigeons la tenue d'une table ronde sur l'emploi permettant de traiter le sujet d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

En particulier, nos fédérations exigent que le contrat social dont le statut qui lie les cheminots à leur entreprise soit respecté.

Sur la politique salariale, dans le cadre des difficultés quotidiennes rencontrées par les cheminots actifs et retraités se pose de nouveau avec force la question du pouvoir d'achat, des salaires et des pensions.

En ce sens, nos fédérations CGT – UNSA – CFDT demandent de nouvelles rencontres salariales.

Concernant les facilités de circulation, nous exigeons des mesures permettant de revenir à la gratuité. En ce sens nous refusons l'augmentation prévue à compter du 1er janvier 2010. Nous demandons la mise en œuvre des avancées annoncées par la direction lors de la table ronde du 30 avril 2009.

Sur ce dossier, nous demandons la tenue d'une table ronde.

L'amélioration du pouvoir d'achat et une autre politique de l'emploi sont nécessaires pour relancer la consommation. Ce sont aussi les conditions nécessaires pour pérenniser le financement de notre régime spécial des cheminots, basé sur une protection sociale collective et solidaire.

Ces points constituent des motifs de conflictualité sociale dans l'entreprise.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

CGT

UNSA

CFDT

Bernard GUIDOU

Jean Daniel BIGARNE

Arnaud MORVAN